



COMITÉ DU 23 JUIN 2021				
DÉLIBÉRATION N°	C2021	06	23	08

- Date d'envoi de la convocation à la séance : 17/06/2021
- Nb de membres en exercice : 62
- Nb de membres présents : 34
- Nb de membres absents et ayant donné pouvoir : 11
- Nb de membres absents et excusés : 17

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-257604371-20210623-C2021062308-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 25/06/2021

Affichage : 25/06/2021

Pour l'autorité compétente par délégation



SOCIÉTÉ ANONYME D'ÉCONOMIE MIXTE LOCALE VALENSEINE RAPPORT D'ACTIVITÉS 2020 APPROBATION

Le Quorum constaté,

Le Comité du SMEDAR,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.1524-5,

Vu le rapport d'activités de la SAEML VALENSEINE,

Considérant que la Société Anonyme d'Économie Mixte Locale (SAEML) VALENSEINE a clôturé son exercice comptable le 31 décembre 2020. ;

Considérant que le rapport annuel soumis à votre approbation retrace les activités réalisées dans le cadre des missions qui lui sont confiées par le SMEDAR ;

Considérant que ces activités portent principalement sur les apports de déchets issus du secteur public hors périmètre du SMEDAR et du secteur privé afin d'optimiser les équipements du SMEDAR ;

Considérant que la SAEML VALENSEINE réalise également la vente de matériaux recyclables issus des équipements du SMEDAR : mâchefers et compost ;

Considérant que la SAEML a apporté en 2020 sur les sites du SMEDAR les tonnes de déchets suivants :

	2019	2020
Déchets des Activités Economiques incinérables	57 102 t	52 646 t
Déchets d' Activités de Soins à Risques Infectieux	2 983 t	3 126 t
Déchets des Services Techniques Municipaux (par marchés publics)	3 005 t	3 206 t
Ordures Ménagères Résiduelles (par marchés publics)	30 355 t	33 478 t
TOTAL DÉCHETS INCINÉRABLES		
Soit 28 % des tonnes entrantes sur l'UVE	93 445 t	92 456 t
Déchets Ménagers Recyclables (par marchés publics) Soit 13% des tonnes entrantes sur le Centre de tri	3 797 t	3 148 t

Déchets des Activités Economiques non incinérables	632 t	601 t
Apport de gravats	398 t	177 t
Apport de déchets verts	2 610 t	2 728 t
Apport de souches d'arbre	422 t	604 t

Considérant que les tonnages commercialisés par la SAEML VALENSEINE au cours de l'année 2020 sont ventilés comme suit :

	2019	2020
Vente de mâchefers	41 312 t	77 858 t
Vente de compost 10 mm	749 t	977 t
Vente de compost 25/30 mm	14 218 t	18 977 t
Vente de sacs de compost 50 L	9 988 sacs	8 918 sacs

Considérant par ailleurs que :

- Le chiffre d'affaires global de l'année 2020 généré par l'ensemble de ces activités est de 9 251 005,00€ HT. Le résultat de l'exercice se solde par un bénéfice de 247 646,00 € en 2020.
- Le bilan social fait apparaitre au 31 décembre 2020 un effectif de 8 personnes.
- Le SMEDAR a facturé ses prestations à VALENSEINE pour un montant total de 8 186 584 € HT, soit une augmentation de 1,52 % par rapport à l'année 2019.
- La société VALENSEINE a tenu en 2020, deux conseils d'administration et une assemblée générale ordinaire.

Considérant enfin que le rapport annuel 2020 ainsi que les perspectives et objectifs 2021 ont été validés et acceptés par le conseil d'administration du 14 avril 2021 et l'Assemblée Générale Ordinaire du 02 juin 2021 ;

Ayant entendu l'exposé de Monsieur Stéphane BARRÉ, Président,

Après en avoir délibéré :

- Approuve à l'unanimité le rapport annuel 2020 de la Société Anonyme d'Economie Mixte Locale VALENSEINE joint en annexe.

FAIT À GRAND-QUEVILLY LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS

POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME

LE PRÉSIDENT

Stéphane BARRÉ